

Ingelaere & Partners



Cabinet d'Avocats
en Droit Public

Conseiller - Défendre

Former - Informer



Agents de la Fonction Publique Territoriale

ingelaere.
& partners - Avocats



NOUS CONNAÎTRE

ingelaere.
& partners - Avocats



Agents de la Fonction publique territoriale, vous souhaitez **être conseillés, assistés ou représentés dans le cadre d'un contentieux avec une administration ?**

Créé en 2010, le cabinet Ingelaere & Partners réunit une équipe d'avocats qui, au quotidien, développe son **expertise en Droit de la Fonction Publique Territoriale (FPT)** au bénéfice de l'ensemble des agents, titulaires ou contractuels.

Nos compétences juridiques portent, entre autres, sur la **défense des droits et prérogatives des personnels des collectivités territoriales**, en application du **Droit de la Fonction Publique** :

- Stagiairisation et titularisation
- Procédure disciplinaire
- Régime indemnitaire
- Harcèlement moral & sexuel
- Protection fonctionnelle
- Démission & rupture conventionnelle
- Retraite anticipée
- Accidents de service et longues maladies

4 bureaux

Paris - Lyon

Lille - Arras

Nous contacter

07.81.14.93.30

www.ing-avocat.legal

Nos réseaux sociaux



INGELAERE & Partners Avocats



Ingelaere Avocats



INGELAERE Avocats Droit public



Conseil juridique



Assistance
et représentation



Gestion
de contentieux



Médiation
et conciliation

Conseiller

Réactif et doté d'une expertise reconnue en Droit de la Fonction publique - dont relève la défense des droits et intérêts des agents de la Fonction publique Territoriale -, notre cabinet délivre un service de qualité en **conseil juridique** et **contentieux administratif**. Nous intervenons devant l'ensemble des juridictions compétentes : le Tribunal Administratif, la Cour Administrative d'Appel, le Tribunal de Police, le Tribunal Correctionnel et le Conseil d'Etat.

..... Défendre

L'**expertise technique** du cabinet - **en défense comme en demande** - dans le domaine du contentieux, administratif ou judiciaire, permet aux clients de bénéficier d'un **accompagnement personnalisé**, ceci en réponse à leurs enjeux et problématiques de Droit Public.

Former

Fonctionnaires, agents contractuels, stagiaires et auxiliaires... Grâce aux formations "**Harcèlement moral et protection fonctionnelle**" et "**Comprendre le contentieux disciplinaire**" dispensées par les avocats du cabinet, bénéficiez d'apports théoriques et d'**éclairages préventifs** en **Droit de la Fonction Publique** afin d'être préparés en cas de litiges.

..... Informer

Soucieux de fournir un socle de **connaissances** et d'**informations juridiques** fiables, intelligentes et intelligibles à l'ensemble de ses parties prenantes, le cabinet anime régulièrement divers **médias** - *blog, réseaux sociaux, podcasts, revues et magazines* -, de façon indépendante ou en partenariat avec la presse nationale et spécialisée.



De l'expérience...

Reconnu et distingué pour son expertise en Droit Public, notre cabinet conseille et assiste les **agents de la Fonction Publique Territoriale (FPT)** - titulaires et contractuels - en situation de litige avec leurs employeurs : *collectivités territoriales, administrations publiques, offices publics de l'habitat (OPH), syndicats intercommunaux...*



Gestion de carrière

- Avancement
- Détachement & Mutation
- Mise en disponibilité
- Notation & Evaluation
- Cessation de fonction



Incidents de carrière

- Congés maladie longue durée
- Licenciement abusif
- Accidents de service
- Harcèlement moral/sexuel
- Notation & Evaluation



Sanctions disciplinaires

- Conseil de discipline
- Avertissements
- Suspension administrative
- Exclusion
- Révocation



Accès à la Fonction publique

- Accès aux concours
- Stagiairisation
- Titularisation & évolution en CDI
- Enquête de moralité
- Discrimination



Responsabilité de l'employeur

- Harcèlement moral/sexuel
- Imputabilité au service
- Troubles psycho-sociaux
- Nouvelle Bonification Indiciaire (NBI)
- Congés pour Invalidité Temporaire Imputable au Service (CITIS)



Agents contractuels

- Evolution en CDI
- Recrutement en CDD
- Congés "Formation"
- Contentieux liés au renouvellement ou non



NOS DISTINCTIONS

...à la reconnaissance

2020

Intégration au Top 100 des Influenceurs de la sphère "Droit & Médias" du blog **Legislanne**



Lauréat des Trophées du Droit décerné par la revue "Décideurs Magazine"

2019

2018

Lauréat des Trophées du Droit décerné par la revue "Décideurs Magazine"



Lauréat des Trophées du Droit décerné par la revue "Décideurs Magazine"

2017

2014

Lauréat du Prix "Les Espoirs de la Médiation" décerné par **VIA Médiation**





***Maître Benjamin Ingelaere,
Avocat-Fondateur***

Fondateur du cabinet, Maître Ingelaere dispose d'un double cursus réalisé à HEC Paris et à la Faculté Libre de Droit de Lille. Ancien membre du conseil de l'ordre, Maître Ingelaere conseille au quotidien les acteurs de la sphère publique. Influenceur reconnu, il collabore régulièrement avec la presse nationale et spécialisée pour son expertise sur les problématiques du domaine public, du droit électoral et de la fonction publique.

***Maître Camille Robiquet,
Avocate Senior***

Diplômée d'un Master 2 en Droit Public, Maître Camille Robiquet exerce en tant qu'avocate libérale auprès de Maître Ingelaere. Forte d'un parcours d'excellence et d'expériences formatrices au sein du Défenseur des Droits et à la Cour administrative d'appel de Paris, Maître Robiquet assiste principalement les clients du cabinet sur les problématiques d'urbanisme et de marchés publics.



Avocats & Collaborateurs



Thibaud Lemaître
Avocat-Associé



Hadrien Debacker
Avocat-Associé



Amandine Bajraktari
Assistante juridique



Eloïse Gras
Avocate



Gaultier Marquer
Avocat



Giliane Ringuet
Juriste



Alexandre Blanco
Juriste



NOUS RENCONTRER

ingelaere.
S partners - Avocats

Une présence locale, une intervention nationale

4 bureaux...



...1 numéro unique

07.81.14.93.30

ingelaere.

& partners - Avocats